

Lettre de Poivre au Comité secret.

A l'Isle de France, 10 avril 1750.

Un manuscrit des Archives Nationales. A.N. Col C/4/6 carton 97 n°24

Autre copie numérisée en ligne BNF NAF 9377, f°42r

Poivre débarque juste de sa mission en Cochinchine. Bref rappel des étapes, Isle de France, Pondichéry avant arrivée à Tourane. L'arrivée trop tardive, lenteur pour obtenir le droit de commercer et obtenir que les piastres deviennent monnaie courante. Tracas divers, marché dégarni et pluies empêchant le transport des présents au roi. Le royaume beaucoup moins bien disposé envers les Européens qu'à son séjour précédent, et renchérissement des marchandises causé par la nouvelle monnaie de toutenague. Obtention d'une chappe accordant la liberté de venir commercer. Cela sans beaucoup d'intérêt à cause des problèmes de paiement (monnaie de toutenague). Méchancetés contre le Conseil de Pondichéry, Dupleix et Friell. Rapporté poivriers, cannelliers, teinture rouge. Beaucoup de décès par maladie. Remerciement aux personnes qui l'ont secondé dont les messieurs des Missions étrangères. Une lettre où il y aurait beaucoup à redire : inexactitudes et approximations tendancieuses.

Reçu le 23 août 1750¹

Par *le Dragon*

Messieurs,

Par les différentes lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire depuis mon départ de Lorient dans mes trois relâches du Cap, de l'Isle de France, et de Pondichéry, je vous ai fait part de toute la suite de mon voyage jusqu'aux Indes. Vous avez su qu'étant arrivé à l'Isle de France le treize mars mil sept cent quarante-neuf, j'en étais parti le seize avril dans la frégate *le Sumatra* après avoir reçu de M. David tous les secours et les facilités qui étaient en son pouvoir pour l'entreprise dont j'étais chargé. Vous avez su les justes raisons qui m'ont engagé à passer à Pondichéry. Mes dernières lettres datées de ce pays-là vous ont appris les contrariétés que j'ai eu à essayer durant une traversée de plus de deux mois, ma relâche de dix-sept jours à Pondichéry devenue forcée par la disette où nous étions et par la voie d'eau du *Sumatra* ; mon changement de vaisseau et la conduite inégale de M. Dupleix à mon sujet. Je vous ai rendu compte de l'embarras où je me suis trouvé dans l'Inde voyant les premières mesures prises à l'Isle de France manquées par divers événements contraires. Je ne vous ai point caché l'incertitude où j'ai été quelque temps sur le parti que je devais prendre de continuer ou de différer l'entreprise, vues les difficultés que je prévoyais, ne pouvant plus arriver en Cochinchine que dans la mauvaise saison. J'ai cependant cru devoir passer sur ces difficultés, quelques grandes que je les prévisse, parce que votre entreprise dont le secret était divulgué dans l'Inde pouvait perdre beaucoup à être différée. J'ai profité de l'embarras que causait à M. Dupleix le grand nombre de vaisseaux qu'il avait alors en rade, ou qu'on lui promettait, et pour lesquels il disait n'avoir pas de cargaison, je lui en demandai un, il m'accorda *le Machault*, et je partis pour la Cochinchine le sept juillet mil sept cent quarante neuf.

Notre voyage n'a été contrarié que par quelques calmes que nous avons essuyés dans le détroit de Malac au sortir duquel nous avons toujours eu très beau temps jusqu'à Tourane. Nous avons passé entre le Paracel et la côte, et sommes arrivés dans la baie de Tourane le vingt-neuf août. Nous y avons trouvé un vaisseau de Macao prêt à remettre à la voile, et toutes les sommes chinoises étaient déjà retournées au nombre de soixante et quatorze. Je laisse à Messieurs nos officiers de mer l'honneur de vous apprendre le détail de notre navigation. Je suis persuadé que M. Pallière, capitaine de notre vaisseau, ne vous laissera rien à désirer sur toutes les circonstances de son voyage. Il nous a donné mille preuves de son habileté et de son zèle pour votre service, et je suis témoin qu'il n'a négligé

¹ Sur manuscrit BNF

aucune observation pour rendre son journal utile et intéressant. Je ne vous parlerai donc uniquement que de ce qui regarde ma commission.

Dès le premier jour de mon arrivée à Tourane j'ai profité de la visite du douanier qui est venu à notre bord pour écrire à MM. les Missionnaires français et aux deux interprètes cochinchinois que j'avais connus ci-devant à Pondichéry. Je demandais aux premiers des nouvelles sur la situation présente du gouvernement, et sur les dispositions du Roi à l'égard des Européens. J'invitais les seconds à venir me joindre pour m'aider. Quelques jours après, je reçus la visite des uns et des autres qui vinrent m'offrir leurs services, et m'assurèrent que nous ne pouvions qu'être très bien reçus. Le Roi lui-même, informé de notre arrivée et prévenu qu'il y avait un présent pour lui, a envoyé un des interprètes m'assurer de sa protection, et m'inviter à me rendre au plus tôt à la cour.

J'ai passé quelques jours à Tourane pour pourvoir aux besoins de notre vaisseau, donner au capitaine des instructions sur la conduite qu'il avait à tenir dans un pays où tout était nouveau pour lui, et convenir avec M. Laurens de ce qu'il aurait à faire pendant mon absence pour le déchargement du vaisseau, la conduite qu'il devait tenir envers les Mandarins, et la manière de se comporter, tant avec les gens du pays qu'avec les nôtres. J'ai fait descendre les présents dont les deux plus petits ballots ont été aussitôt transportés par terre à la cour, et les autres ayant été trouvés de trop gros volume, les Mandarins se sont chargés de les envoyer par mer, après quoi je suis parti pour la capitale dont j'ai fait le voyage aux dépens du Roi.

Dès que le Roi a su mon arrivée à la cour il m'a envoyé un capitaine de ses gardes m'inviter à venir au palais. Je m'y suis aussitôt rendu avec un air de cérémonie que je me suis donné pour faire un peu valoir ma commission. Le Prince m'a reçu avec une distinction qu'il n'a jamais accordée à aucun étranger, il m'a donné mille marques de bonne volonté, et m'a entre autres choses, répété plusieurs fois qu'il me pardonnait tous les droits de notre vaisseau, et qu'il prétendait que je ne fisse aucune dépense pour tous les droits des Mandarins. En un mot je suis sorti du palais, comblé de politesses et d'amitié de la part du Prince qui m'a témoigné en mille manières la joie qu'il avait de nous voir venus pour ouvrir un commerce dans ses ports.

Une réception aussi favorable a fait beaucoup de bruit dans le pays, elle a disposé presque tous les grands Mandarins en notre faveur, mais elle a excité les jalousies de quelques-uns, et surtout celle des Chinois et des missionnaires portugais qui ont été mécontents de nous voir mieux reçus que les marchands de leur nation. J'ai ménagé les dispositions favorables des grands du royaume en les prévenant tous de politesses, je leur ai accordé les petites curiosités dont ils m'ont témoigné avoir envie, et leur ai annoncé les présents qui étaient destinés pour eux, mais que la grosseur du volume m'avait empêché d'apporter avec moi. J'ai éprouvé chez ces Mandarins les mêmes dispositions qu'à la cour, tous m'ont promis de m'aider en ce qui dépendait d'eux.

Je me suis donc hâté de prévenir les coups de la jalousie et les mauvais desseins de ceux qui n'étaient pas pour nous. Peu de jours après ma première audience, j'en ai obtenu une seconde, puis une troisième dans lesquelles je n'ai rien oublié pour m'assurer la protection du Roi, et obtenir de lui les principaux articles de ma commission. Pour commencer par le plus pressé, j'ai proposé au Roi de lui vendre la plus grande partie de nos piastres à raison de vingt quans le pain d'argent ou les quinze piastres. Comme ce marché n'a pas été de son goût, et que j'étais fort embarrassé pour l'échange de ces matières dont le prix était tombé jusqu'à un quan la piastre, j'ai profité de la familiarité que le Roi m'accordait pour lui faire sentir de quelle conséquence il serait pour son royaume de déterminer un prix convenable et fixe pour l'argent. Je l'ai persuadé, et à ma demande il a fait publier un édit qui fixait à perpétuité le prix de l'argent à vingt quans les dix tael ou à un quan trois masses les piastres neuves et un quan deux masses quarante-huit caches mexicaines. Puis j'ai obtenu du Prince de nouvelles assurances pour l'exemption de tous les droits de notre vaisseau, et sa parole royale pour la concession d'une chappe qui nous donnait tous les privilèges nécessaires pour notre commerce à venir, privilège que j'ai d'abord proposé verbalement, et que le Roi est convenu de m'accorder. Pour réussir dans les treize points principaux, il a fallu du temps et je n'ai rien obtenu sans essayer toutes les lenteurs qu'on éprouve toujours en traitant avec les Orientaux. La saison des pluies qui s'est déclarée dès les derniers jours de septembre a occasionné des retardements à toutes les affaires de façon que j'ai vu arriver le mois de décembre sans avoir encore rien de réel que l'édit pour les piastres, et sur tout le reste beaucoup de promesses de la part du Roi et des Mandarins.

Cependant malgré les pluies et les inondations continuelles qui ont duré depuis septembre jusqu'à la fin de l'année je n'ai point interrompu la poursuite des affaires. J'ai tâché de réparer par toute l'activité dont j'ai été capable le contretemps de la mauvaise saison, mais toutes mes diligences n'ont pu remédier à deux inconvénients qui ont beaucoup nui à notre voyage et diminué considérablement le succès de notre entreprise. Le premier inconvénient a été en ce que les pluies et les vents contraires n'ont point permis de transporter à la cour dans le temps convenable la plus grande partie des présents destinés pour le Roi, et ceux qui étaient pour les grands mandarins. Le second en ce qu'étant arrivé trop tard nous avons trouvé le pays dégarni de marchandises, et les pluies continuelles ont empêché les marchands de transporter le peu qui leur restait.

Lorsque le grand mandarin envoyé de la cour vint à bord faire la visite de notre vaisseau, je lui donnais la note la plus exacte de tout ce que nous avions tant des présents destinés au Roi que de ceux qui étaient pour les mandarins, et de toutes nos marchandises. Je voulus dans ces commencements gagner la confiance et prévenir les esprits par mon exactitude et ma bonne foi. Puis à la demande du mandarin je fis descendre à terre les ballots de présents dont douze étaient pour le prince, et un treizième que nous avons préparé à l'Isle de France était pour les mandarins. De ces treize ballots, deux seulement appartenant au Roi purent être transportés par terre, et l'on jugea que les autres ne pouvaient aller que par mer. Je craignis dès lors la mauvaise saison, je me hâtai de profiter d'un reste de beau temps pour faire partir ces présents dans un bateau, et je m'embarquai pour les accompagner. Après diverses tentatives réitérées pendant quatre ou cinq jours sans qu'il fut possible à cause du vent contraire de sortir de la baie, je fus obligé de prendre parti de confier ces présents au mandarin visiteur, il me donna sa parole de les faire partir au premier beau temps, et dans cette confiance je me rendis à la capitale où le Roi et les affaires m'appelaient.

Dès les premiers jours de mon arrivée à la cour, la mauvaise saison s'est déclarée. J'ai su que le mandarin avait fait son possible pour m'envoyer les présents, mais que les vents contraires et violents avaient empêché l'effet de sa bonne volonté. Etant à Hué, j'ai fait ce que j'ai pu pour presser ce mandarin sur le transport de ces ballots. J'en ai même parlé au Roi, mais je l'ai trouvé aussi indéterminé que ses mandarins et je n'ai jamais obtenu que des promesses sans effet.

Le défaut de ces présents, dans le temps où il convenait de les offrir, m'a fait d'autant plus de tort que les malintentionnés en profitaient pour les dépriser, et persuader au Roi que ce n'était que des bagatelles sans aucune valeur. Quoique j'en eusse donné la liste, cela ne faisait pas le même effet que si le Roi et les mandarins les eussent vus. D'autant plus que dans le catalogue que j'avais donné on n'avait point trouvé de terme cochinchinois propre à exprimer les choses. Par exemple pour dire un *lustre* on avait été obligé, faute d'autre mot dans la langue cochinchinoise, de se servir de celui qui exprime une *lanterne*, terme qui donnait au Roi une fort petite idée de la beauté de ces lustres qui étaient certainement ce qu'on pouvait lui offrir de plus curieux.

Vous pouvez juger, Messieurs, combien j'ai été mortifié d'un contretemps aussi fâcheux. Je le sentais d'autant plus vivement que connaissant tous les jours de plus en plus l'avarice du Roi, je savais qu'on ne pouvait rien obtenir de lui qu'à force de présents. En vain ai-je proposé tantôt de séparer les différentes parties d'un ballot pour en faire plusieurs petits qui fussent portatifs, tantôt de risquer au moins les présents des mandarins, ou d'envoyer à Tourane un homme qui eut la confiance du Roi pour faire l'ouverture des caisses, et faire un rapport fidèle de leur contenu. Toutes mes propositions ont été inutiles, et les mouvements que je me suis donné n'ont pu accélérer d'un seul instant la lenteur cochinchinoise. J'ai donc été obligé de suppléer au défaut des présents quelques petits articles des marchandises qu'on avait portées au Roi pour les lui faire voir, et dont il m'avait rendu une partie. Je n'en ai cependant disposé qu'avec la plus grande réserve et je n'y ai même touché qu'après avoir sacrifié tout ce que je pouvais avoir en propre qui put satisfaire à la curiosité et l'avidité des gens dont j'avais besoin. Au reste, Messieurs, ne croyez pas que je veuille ici me faire auprès de vous un mérite d'avoir sacrifié quelques bagatelles pour votre service, je l'eusse également fait en toute occasion où mon devoir m'y eut moins obligé. Si je n'avais pas été contraint de prendre sur moi de distribuer ce que vous m'aviez confié comme marchandise et non comme présent, vous n'eussiez jamais su que j'avais donné du mien.

Quelque obstacle qu'ait apporté au prompt succès de ma mission ce délai du transport des présents, cependant j'ai réussi à le surmonter, et vous verrez par la suite que malgré toutes ces

difficultés, je n'en ai pas moins obtenu du Roi les conditions et les privilèges que vous m'aviez chargé de lui demander. Mais il ne m'a pas été possible de remédier à un second inconvénient qui comme le premier a été une suite de la mauvaise saison dans laquelle nous sommes arrivés.

Après une navigation de quatre mois et demi depuis l'Isle de France jusque dans le port de Tourane, nous n'avons pu gagner ce dernier endroit que le vingt-neuf août mille sept cent quarante-neuf. Déjà les sommes chinoises étaient retournées dans leur port au nombre de soixante et quatorze ; un vaisseau portugais prêt à faire son retour ramassait le reste des marchandises que ce nombre prodigieux de bâtiments chinois n'avait pu enlever. Dans un pays nouveau où nous n'avions encore ni liberté, ni connaissance, ni monnaie, il n'était pas possible de profiter des derniers jours de la belle saison qui s'écoulait pour entrer en marché et penser au commerce. Il a fallu auparavant me transporter à la cour, traiter avec le Roi, obtenir d'abord au moins la permission de commercer. Il a fallu travailler à nous pourvoir d'une monnaie courante : en un mot il a fallu essayer toutes les lenteurs d'une cour et d'une nation flegmatique qui ne se décide jamais qu'après de très longs examens. Plus de deux mois se sont écoulés avant d'avoir pu terminer. Pendant ce temps-là est arrivée la saison des pluies, les marchandises se sont retirées, et le commerce a fini.

Lorsque nous avons eu la permission de commercer et que l'édit qui rendait nos piastres monnaie courante a été publié, nous avons cru qu'il n'y avait plus aucune difficulté à passer notre argent. Nous avons cherché les marchands, nous avons envoyé des exprès dans différents quartiers pour rappeler ceux qui s'étaient éloignés, mais l'édit pour nos piastres n'était pas de leur goût, ils ont eu peur d'être payé en argent, ils nous ont répondu qu'ils n'avaient aucune marchandise à vendre. Ainsi nous nous sommes vus moins avancés qu'auparavant, et l'édit qui m'avait coûté tant de peine à obtenir, loin de nous donner des facilités comme il était naturel de le présumer se trouvait nous faire beaucoup de tort.

Cette défiance des marchands au sujet de nos piastres avait été occasionnée par divers bruits que firent courir le subrécargue et les missionnaires portugais aidés de tous leurs chrétiens, la plupart marchands. Ils étaient jaloux de voir que nous eussions pu obtenir un édit aussi favorable pour notre commerce. Comme ils avaient pris les devants, tout ce que nous avons pu faire ensuite pour donner du crédit à notre nouvelle monnaie a été inutile. Nous avons été obligés de vendre une petite partie de notre argent à un quan deux masses la piastre. Cet échange ne s'est pas fait sans difficulté et nous a occasionné de la part des marchands beaucoup de friponneries et de perte, comme vous verrez par la suite.

Après nous être pourvus d'une quantité suffisante de deniers nous avons fait de nouvelles démarches auprès des marchands. Ils se sont déterminés enfin lentement, et avant de nous montrer aucune marchandise, ont voulu s'assurer par leurs yeux de la qualité de la monnaie dans laquelle nous voulions les payer. Ils nous ont apporté quelques soieries, ou sucres, et autres marchandises qui étaient les rebuts des Chinois et des Portugais. Il ne s'en est encore trouvé qu'une très petite quantité, et nous n'avons pu contracter qu'après avoir essayé toutes les difficultés et tracasseries imaginables de la part du marchand qui a profité de la malheureuse circonstance où nous étions et du besoin où il nous voyait pour nous tyranniser en nous vendant au plus haut prix et sans aucune bonne foi. Voilà, Messieurs, l'inconvénient inséparable de l'arrière saison auquel il ne m'a pas été possible de remédier.

Ne croyez pas, s'il vous plait, qu'il y ait eu de ma faute de ne l'avoir pas prévenu. Il est vrai qu'en partant de l'Isle de France le seize avril, et prenant la grande route pour aller droit en Cochinchine, j'y serai arrivé plus tôt : mais vous savez les justes raisons qui ont engagé M. David à me faire passer à Pondichéry. J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire à ce sujet que les marins pratiques des mers indiennes ayant été consultés sur la route que j'allais prendre pour me rendre en Cochinchine prétendirent que nous serions aussitôt rendus en touchant à Pondichéry et en passant par le détroit de Malac, qu'en allant chercher le détroit de La Sonde. D'ailleurs je m'étais réservé le droit de passer directement de Ceylan à Malac au cas que notre traversée de l'Isle de France aux Indes eut été longue, mais la disette de notre vaisseau ne m'a point permis cette ressource comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer dans le temps.

De plus sans parler de l'embarras où nous eut jeté la disette de vivres, et la voie d'eau du *Sumatra*, si nous avions pris la route du détroit de La Sonde pour aller directement à Tourane, je vous prie de faire attention qu'en prenant ce parti nous n'eussions pas moins eu les désagréments de la

mauvaise saison. Partant de l'Isle de France le seize avril nous ne pouvions arriver à la Cochinchine que les premiers jours de juillet, il nous eut également fallu commencer par négocier avec le Roi et les mandarins, et les deux mois de beau temps qui nous eussent resté se seraient écoulés sans avoir pu faire aucun commerce. Les sommes chinoises eussent également tout enlevé, et nous eussions trouvé parmi tous les Chinois plus de contradiction que nous n'en avons éprouvée en arrivant plus tard.

Toutes ces contrariétés occasionnées par la mauvaise saison dans laquelle nous sommes arrivés, ont beaucoup contribué à empêcher le plein succès de notre voyage, mais j'y eusse été moins sensible et les affaires ne s'en fussent pas moins faites quoiqu'avec plus de peine, si j'avais eu le bonheur de trouver à la Cochinchine le commerce et le gouvernement dans le même état qu'il était ci-avant, lorsque j'eus l'honneur, Messieurs, de vous présenter mon projet pour faire une tentative de commerce dans ce pays-là. Je vous disais dans mon mémoire que le Roi et la nation étaient prévenus en faveur des Européens, que le Roi ne souhaitait rien tant que de les voir venir commercer dans ses ports. Tout cela était exactement vrai, et l'est encore en partie : mais quelques Européens qui sont venus depuis ce temps-là, c'est-à-dire, depuis mil-sept-cent-quarante-quatre, ont fait changer par leur mauvaise conduite les dispositions favorables qu'ils trouvèrent en arrivant. Ce n'est pas que les Cochinchinois pensent aujourd'hui à exclure les Européens de leurs ports, mais ils sont bien moins prévenus en leur faveur, et les privilèges et libertés nécessaires au commerce sont beaucoup plus difficiles à obtenir. D'ailleurs lorsque j'eus l'honneur de vous proposer cette entreprise, je comptais avec raison et fondé sur ce que j'avais vu, que le Roi était maître dans son royaume, et que lorsqu'il accordait sa protection à des étrangers, ceux-ci ne devaient rencontrer ailleurs aucune difficulté pour leur commerce. Mais nous avons trouvé le contraire : le Roi devenu tout différent de lui-même abandonne aujourd'hui le gouvernement de son royaume à ses esclaves, et aux plus voleurs d'entre ses sujets. Ce pauvre prince livré à l'avarice et à l'amour des femmes ne pense plus qu'à son sérail et à ses coffres-forts, de sorte que sa bonne volonté pour les étrangers est sujette à être empêchée par ceux qui gouvernent pour lui.

C'est ce désordre dans le gouvernement qui nous a occasionné les injustices criantes qu'il nous a fallu essuyer de la part des trois mandarins examinateurs du vaisseau, secondés de notre interprète, celui en qui j'avais cru d'abord devoir mettre plus de confiance. Dès ma première audience le Roi m'exempta verbalement et en présence de ces mandarins de tous les droits du vaisseau. Il me l'a répété ensuite plusieurs fois, et enfin a signé une chappe qui contenait cette exemption. Malgré toute la protection et la bonne volonté du Roi, confirmée par un acte authentique, les trois mandarins à force de ruses et d'injustices sont venus à bout de nous faire payer au-delà de ces mêmes droits qui nous étaient pardonnés. Ils ont trouvé le secret de nous voler la meilleure partie de nos marchandises pour la somme de deux mille six cent cinquante-deux livres et quelques sols, et de plus, nous ont fait payer deux mille cinq cent dix quans pour je ne sais quels droits imaginaires. En vain ai-je réclamé la protection et la chappe du Roi. Ce pauvre prince nous a vus volés par ses domestiques sans avoir la force de s'y opposer.

Tout ce que je pourrai vous dire ici touchant les difficultés que j'ai éprouvées à ce sujet ne vous donnerait jamais une idée suffisante de l'injustice des gens auxquels j'ai eu affaire et des peines que j'ai eues. Je vous prie de jeter les yeux sur mon journal où vous trouverez les faits avec toutes leurs circonstances.

Nous avons trouvé un dérangement encore plus considérable dans le commerce que dans le gouvernement. Depuis mil sept cent quarante-quatre presque toutes les marchandises excepté le sucre ont changé de prix. L'or surtout dont la barre de dix taels et du titre de quatre-vingt-quinze se trouvait quelquefois à cent vingt quans et valait communément de cent trente à cent quarante, qui enfin n'avait jamais monté plus haut que cent cinquante quans, vaut aujourd'hui jusqu'à deux cent trente quans, et ne se trouve guère à moins de deux cent vingt cinq. Les autres marchandises ont haussé à proportion. Une différence si considérable ne paraît pas d'abord vraisemblable, elle n'est cependant que trop réelle, tous ceux qui sont venus avec moi savent qu'il y a deux ou trois ans que les prix ont changé à ce point. Vous pouvez voir dans l'instruction que m'a donné le Conseil de Pondichéry quel était le prix de l'or et des autres marchandises à la Cochinchine lorsque le sieur Friell y fit un voyage, et vous croirez aisément la différence du prix d'aujourd'hui lorsque je vous aurai expliqué les raisons d'un changement si notable.

La plus sensible est l'introduction d'une nouvelle monnaie de toutenague. De tout temps on s'était servi à la Cochinchine comme à la Chine d'une monnaie de cuivre qui avait une valeur intrinsèque. Les Chinois industriels pour leur commerce voulant tirer un bon parti de celui qu'ils font à la Cochinchine, ont persuadé au Roi de faire fondre des deniers de toutenague, lui faisant entrevoir un bénéfice considérable dans cette nouvelle fonte : en effet un picq de toutenague qui vaut à la Chine quatre taels et demi ou cinq taels étant fondu en cache rend tout frais faits vingt taels ou quarante quans. Le Roi avide gain, et très intéressé sans faire attention qu'il allait ruiner son royaume a donné dans ce système et a fondu des deniers de toutenague. Les Chinois de leur côté n'ont plus apporté à la Cochinchine pour cargaison que ce métal dont la défaite leur est assurée, puisqu'il est la matière d'une monnaie dont le prix déterminé est beaucoup au-dessus de sa vraie valeur. Non content d'apporter de la toutenague dont le Roi ne leur paie que quatorze quans du picq, ils ont voulu partager avec lui les profits. Ils ont fondu chez eux des deniers de toutenague dont ils apportent tous les ans des cargaisons, et avec ce vil métal évalué dans le pays trois et quatre fois plus qu'il ne coûte en Chine, ils ont enlevé toute l'ancienne monnaie de cuivre et tout l'or du royaume, s'embarrassant peu de donner deux cent trente quans qui ne leur coûtent en Chine qu'environ quarante taels pour une barre d'or qui en vaut cent seize et cent vingt. Le Roi de son côté pour réaliser les profits de sa nouvelle monnaie fait enlever tout l'or qui sort des mines de son royaume.

A l'imitation du Roi et des Chinois, les mandarins et les particuliers ont fondu des caches. Faute de toutenague que le prince enlève tout autant qu'il peut, ceux-ci ont employé du plomb, du calin, du fer, ont épargné et confondu les matières, de façon que le commerce est entièrement dérangé et l'on n'est pas peu embarrassé lorsqu'il faut faire ou recevoir des paiements. Voilà la principale raison qui a fait enchérir à la Cochinchine l'or et toutes les marchandises du pays.

La même raison a fait baisser le prix de toutes les marchandises étrangères, on ne veut plus que de la toutenague ou les matières viles qui peuvent s'allier avec ce métal pour la fonte des deniers. Tous les marchands ne pensent plus qu'à se pourvoir de toutenague, malgré la défense du Roi parce que le profit est sûr : aussi ne trouve-t-on plus à la Cochinchine comme autrefois, toutes sortes de marchandises de la Chine, les Chinois n'en trouveraient plus la défaite, l'argent même est tombé et ne valait qu'un quan la piastre lorsque nous sommes arrivés. C'est l'édit du Roi qui, quoique sans effet d'ailleurs, l'a fait monter à un quan deux masses.

Voilà, Messieurs, un bouleversement général dans le commerce qu'il n'était pas possible de prévenir. Il a beaucoup dérangé les espérances que je vous avais données et dont j'étais plein en arrivant dans ce pays-là. Dans des conjonctures aussi contraires il ne m'a resté d'autre parti à prendre que celui de solliciter vivement auprès du Roi la signature d'une chappe qui nous accorderait la permission de porter à la Cochinchine des deniers de toutenague avec les libertés et tous les privilèges d'ailleurs nécessaires pour notre commerce. Je n'ai rien oublié pour obtenir cette chappe dont la concession pouvait seule rendre ce commerce avantageux. Je me suis adressé pour l'obtenir aux plus puissants mandarins. Je leur ai fait des billets de diverses sommes que je m'obligeais de leur payer au cas qu'ils pussent réussir à obtenir ma demande. J'ai de plus offert au Roi de lui payer un droit de dix pour cent sur les deniers que nous apporterions, tout a été inutile. Les mandarins m'ont plusieurs fois manqué de parole, et le Roi s'est obstiné à refuser ma requête. Tout ce que j'ai pu obtenir après bien des difficultés a été une permission verbale d'apporter pour un voyage seulement des deniers de toutenague, et une chappe par laquelle en payant au Roi quatre mille quans par vaisseau nous sommes les maîtres de venir dans tous les ports du royaume vendre et acheter comme bon nous semblera sans être obligé de payer aucun autre droit quelconque. Cette chappe ne serait pas désavantageuse si nous avions en France où dans nos colonies des Indes quelques marchandises dont le débit fût sûr à la Cochinchine, mais on ne veut dans ce pays-là que de la toutenague et nous n'en avons point. Vous ne pouvez en tirer que de la Chine, et combien de temps et de frais ne faut-il pas pour cela ?

Cette réflexion m'a fort embarrassé sur le parti que j'avais à prendre au sujet de l'établissement projeté. Le Roi m'a accordé sans aucune difficulté la permission d'établir un comptoir dans son royaume, il m'a même pressé de le faire, mais que serait devenu ce comptoir sans aucune autre matière de commerce que de l'argent dont on ne se défait plus aujourd'hui qu'avec peine et perte. Il eut fallu aller en Chine charger de [la] toutenague mais combien de temps ne se serait-il pas écoulé pour cette opération ? Quelle dépense ne vous eut pas occasionné ce comptoir ? Et à combien de tracasseries et de vexations n'eut-il pas été exposé si les Cochinchinois avaient vu une année se

passer sans retour du vaisseau ? Ces raisons jointes à celles du désordre qui est aujourd'hui dans le gouvernement cochinchinois, désordre dont je faisais tous les jours une fâcheuse expérience, comme vous verrez Messieurs, dans le journal que j'ai l'honneur de vous adresser. Toutes ces raisons m'ont déterminé à retourner avec le comptoir, quitte pour y repasser si M. David juge que cela convient à vos intérêts.

Je serais cependant resté, si j'avais prévu qu'un vaisseau expédié de l'Isle de France put venir toucher à la Cochinchine et, au cas que les affaires ne fussent pas changées en mieux, me prendre avec les effets destinés pour ma seconde mission et partir tout de suite : mais il n'y avait pas lieu d'espérer une telle facilité. Le Roi voyant ce vaisseau arrivé eut exigé son droit de quatre mille quans et les mandarins nous eussent retenus le plus qu'ils auraient pu pour tirer quelque chose de nous. En un mot, à moins de faire du commerce, nous ne nous serions tirés de là que par force ou adresse, nous nous fussions brouillés sans retour avec les gens du pays qui auraient peut-être encore été assez injustes pour s'en prendre aux missionnaires de notre nation. J'ai donc cru qu'il était plus prudent de retourner à l'Isle de France. J'ai annoncé cette résolution au Roi qui en a été fâché et m'a fait promettre de revenir. Comme je faisais difficulté de le lui promettre en disant que nous n'avions de sa part aucune assurance de la façon dont nous serions reçus en revenant, il m'a accordé verbalement la chappe qu'il a signée ensuite, et m'a dit qu'il me donnerait une lettre pour le Roi de France dans laquelle il lui témoignerait la satisfaction qu'il avait de voir ses sujets venir commercer dans les ports de la Cochinchine. J'ai reçu ensuite cette chappe et cette lettre avec leurs traductions faites par le Sieur Lidur, missionnaire français, celui de tous les étrangers qui entend le mieux la langue cochinchinoise. J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre du Roi telle qu'elle m'a été remise avec les originaux des traductions susdites et une lettre de Monseigneur Lefebvre, évêque à la Cochinchine, laquelle vous servira d'authentique pour les traductions.

Tandis que je travaillais à la cour pour obtenir les privilèges nécessaires pour notre commerce, Monsieur Laurens de son côté était occupé à fournir aux besoins du vaisseau, et à recueillir le peu de marchandises qui se trouvaient à Faïfo. Tout ce qu'il a pu recueillir, joint à ce que je lui ai envoyé de Hué, ne vous fournira que des montres de toutes les différentes productions et marchandises du pays comme vous verrez par notre petite facture. Je n'ajouterai rien ici sur cet article à ce qui est dans mon journal et dans le petit mémoire sur le commerce de Cochinchine dressé par M. Laurens de concert avec moi, dans lequel nous vous rendons compte de tous nos différents achats.

Quant aux marchandises de France que vous m'aviez données pour faire la tentative de commerce, vous verrez que le peu qui a été vendu a donné du profit. Vous verrez dans mon journal avec quelle injustice les mandarins ont profité de la faiblesse du Roi pour nous en voler une partie, et que le reste a été rembarqué. Toutes ces marchandises étaient fort propres pour le pays, et nous les eussions bien vendues sans le dérangement causé par la toutenague. Il n'en a pas été de même de celles de Pondichéry lesquelles ne convenaient du tout point pour la Cochinchine où il se fabrique beaucoup de toiles que les habitants estiment autant que celles de l'Inde, et où les forêts produisent une grande quantité de ce bois rouge tel qu'on nous en a donné malgré nous à Pondichéry comme marchandise très convenable pour le pays.

Si j'avais eu du plomb comme j'en avais pris à l'Isle de France dans *le Sumatra*, il eut été bien vendu. Il valait dix-sept quans le picq, mais je n'avais pu à Pondichéry le prendre dans le vaisseau *le Machault* parce que *le Sumatra* n'avait pas d'autre lest.

Je ne sais, Messieurs, si vous approuverez les dépenses que nous avons faites. Celles du vaisseau surtout et de l'hôpital sont grandes, mais elles nous ont paru indispensables. Et je dois rendre justice à M. Laurens qui a eu le détail de la caisse qu'il a ménagé autant qu'il était possible. Jamais leurs vivres n'avaient été si chers à la Cochinchine que cette année. Nous avons eu tout contre nous. Nous n'avons pu refuser à M. le capitaine les avances qu'il nous a demandées pour sa table, il nous a assuré n'avoir pas de quoi y fournir, et d'être convenu avec M. Dupleix que ces avances lui seraient faites.

Le Conseil de Pondichéry nous a forcés à quelques dépenses dont j'aurais bien voulu me dispenser. Celle par exemple d'un armurier et d'un menuisier qu'il nous a voulu donner absolument, et qui n'étaient point du tout ouvriers. Celle de deux palefreniers dont je n'avais point à faire non plus que des deux chevaux dont Monsieur Dupleix a fait monter le prix sur la facture à mille pagodes, non

pas, m'a-t-il dit, que ces chevaux qui appartenait à la Compagnie fussent d'un si haut prix, mais pour faire croire au roi de la Cochinchine, que c'étaient des chevaux de conséquence. Au reste on ne les estimait à Pondichéry que cent pagodes.

La conduite du Conseil de Pondichéry en me forçant d'accepter les divers présents qu'il m'a donnés pour le Roi, m'a encore plus surpris lorsque j'ai lu dans l'instruction que M. Dupleix m'a remise au moment de mon départ, que je devais extrêmement ménager les présents, et que la chappe du Sieur Friell m'en épargnerait la meilleure partie. Je vous avouerai, Messieurs, qu'étant encore à Pondichéry, je ne savais que penser de cette chappe, je ne la croyais pas à la vérité bien nécessaire comme vous avez pu le voir par mes lettres datées de ce pays-là, mais je craignais en ne la prenant pas que si je venais à ne pas réussir, on ne fût autorisé à dire que c'était faute d'avoir profité de cette chappe. Cette seule raison me l'a fait accepter des mains de M. Dupleix qui ne m'a pas peu persécuté pour la prendre, et m'a cependant engagé à la demander par une requête. Apparemment il la croyait bien nécessaire, cependant elle n'a servi qu'à réveiller le ressentiment du Roi contre le Sieur Friell lequel, m'a dit le prince, avait manqué aux conditions énoncées dans la chappe de venir tous les ans offrir son vaisseau à ses ordres. Le ressentiment du Roi à ce sujet n'a pas peu rejailli sur nous. Je ne prétends point, Messieurs, donner ici aucun tort au Sieur Friell, il a eu sans doute des raisons qui l'ont empêché de tenir sa parole au Roi et de retourner à la Cochinchine. Le seul tort dont je dois l'accuser devant vous est d'avoir fait valoir sa chappe comme une chose essentielle pour mon entreprise, tandis qu'il savait que cette chappe lui était personnelle et ne pouvait servir à d'autres. Il a encore eu moins de raison de soutenir que cette chappe lui coûtait cinq mille tael, et d'exiger pour me la remettre que le Conseil de Pondichéry lui fit une promesse de trois mille pagodes. On a exigé que je misse mon nom au bas de la délibération du Conseil à ce sujet. J'ai signé un peu par force et avec quelque restriction, mais je dois en conscience vous dire aujourd'hui que cette chappe n'avait rien coûté au Sieur Friell, et qu'elle ne m'a servi en rien. Ce sont deux faits très certains. Je vais lui renvoyer cette chappe comme je lui ai promis dans le même état qu'il me l'a confiée.

Dans les lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire de l'Isle de France et de Pondichéry, je vous exposais les justes craintes où me jetaient certains bruits qui couraient dans ces pays-là sur le compte du sieur Friell qu'on prétendait avoir reçu du roi de Cochinchine quelques barres d'or pour faire certaines commissions qui n'avaient pas été remplies. Heureusement pour moi j'ai trouvé le Roi satisfait à cet égard, les jésuites missionnaires qui étaient restés caution du Sieur Friell pour quinze barres d'or, deux ans après son départ les avaient payées à la réquisition du Roi. Que le Sieur Friell ait reçu ces quinze barres d'or, tous les jésuites le soutiennent chaudement, mais je n'en sais rien, c'est une affaire qui ne me regarde plus dès qu'elle n'a point intéressé l'entreprise dont vous m'avez chargé. De quelque part que vienne la faute cette affaire a répandu quelques idées de défiance dans l'esprit du Roi et des mandarins contre les Européens, et ne m'a nui que de ce côté-là.

Vous serez surpris, Messieurs, de voir sur nos livres que je me sois remboursé à la Cochinchine d'une petite somme que j'avais laissée à sa caisse de Maurice sur un billet de Monsieur Le Juge. J'ai été obligé de le faire pour pouvoir vous remplacer une somme à peu près égale qui m'a été volée par ma faute, et dont ce n'était point à vous à supporter la perte. Vous verrez par mon journal que nous avons essuyé un autre vol considérable qui nous a été fait par les bateliers que j'avais chargés du transport de nos deniers à Faïfo. J'avais pris en cette occasion toutes les précautions convenables, je n'avais choisi ces bateliers que sur la parole de gens à qui je devais me fier. J'avais mis sur leur bateau trois de nos gens, un Français, un Indien et un domestique cochinchinois, pour veiller à la garde de nos deniers. Nous avons cependant eu mille deux cents vingt quans de volés, mais j'ai fait toutes les diligences nécessaires pour recouvrer cette somme. Tout a été découvert, et de la somme susdite il ne reste à recouvrer que quatre cent quatre-vingt-huit quans, lesquels Monseigneur l'Evêque s'est chargé de recevoir, et le mandarin qui poursuit cette affaire est convenu de les lui remettre après m'avoir assuré qu'il n'y aurait pas un denier de perdu.

Voilà, Messieurs, le rapport que je crois devoir vous faire sur l'entreprise dont vous m'aviez fait l'honneur de me charger. Vous verrez le détail de toute ma conduite dans le journal que je vous adresse, vous y verrez toutes les contrariétés que j'ai eu à essuyer dans tous les genres. J'ai retranché de ce journal beaucoup d'inutilités qui n'ont aucun rapport avec l'entreprise. J'aurais bien voulu vous en épargner un grand nombre d'autres que j'ai été obligé d'y laisser parce que vos affaires ne me permettaient pas le loisir d'être plus court. Je me suis appliqué uniquement à écrire le vrai, je rapporte

les faits tout uniquement tels qu'ils se sont passés, et je crois n'avoir rien oublié de ce qui pouvait vous faire connaître le commerce et les productions du pays, l'industrie et la façon de penser des habitants. Vous me trouverez sans doute beaucoup d'humeur lorsque je parle des mandarins auxquels j'ai eu affaire, mais dans le cas où j'étais qui est-ce qui n'en aurait pas eu ? J'espère, Messieurs, que vous serez content des peines que je me suis données pour votre service, quoique le succès n'ait pas répondu à vos espérances et aux miennes. J'ai obtenu malgré toutes les contrariétés ce que je vous avais promis d'obtenir, vous le verrez par la chappe et par la lettre du Roi. Si nous avons trouvé le commerce dérangé, c'est une chose que je ne pouvais pas prévoir lorsque j'eus l'honneur de vous présenter mon mémoire sur le commerce de la Cochinchine. Je ne vous disais dans ce mémoire que ce qui était vrai en mil sept cent quarante trois et en mil sept cent quarante quatre. Je ne pouvais pas vous parler de ce qui s'était passé depuis mon départ. Je vous envoie l'instruction que m'a donnée le Conseil de Pondichéry sur le commerce de la Cochinchine, vous y verrez que le Sieur Friell qui avait fait après moi le voyage de ce pays-là, y avait trouvé le commerce tel que j'ai eu l'honneur de vous le décrire dans mon mémoire.

J'ai cru trouver un petit dédommagement de notre mauvaise fortune dans le commerce, en recueillant à la Cochinchine tous les plants utiles que j'ai jugé propres au terrain de l'Isle de France. J'en ai ramassé une grande quantité de diverses espèces, toutes plus utiles les unes que les autres. Je me suis informé dans le pays de la manière de les cultiver, et de ce que j'ai pu apprendre à ce sujet j'en ai dressé un petit mémoire instructif que j'ai remis à M. David et dont je vous envoie une copie afin que vous voyez par vous-même ce que vous pouvez espérer de la culture de ces plants dans notre colonie. J'ose me persuader que si les poivriers surtout, les cannelliers et la teinture rouge réussissent à l'Isle de France vous me saurez bon gré des soins que je me suis donné à cet égard. Vous trouverez dans les différentes montres de soieries que nous vous envoyons de Cochinchine des teintures provenant des mêmes espèces de matière dont j'ai porté des plants à l'Isle de France, et dans la cargaison vous trouverez les matières elles-mêmes qui sont la production de l'espèce de ces plants. J'ai lieu d'espérer que vous en serez content.

J'ai de plus porté à l'Isle de France de la graine de vers à soie, un moulin à dévider, diverses espèces de gibier pour mettre dans le bois, des moulins pour la préparation du riz, du nelis² d'une espèce particulière qui croit sur les montagnes et dans les terres sèches, en un mot tout ce que j'ai cru pouvoir fournir à votre colonie : la richesse et l'aisance, l'utile et l'agréable. Je me suis donné des soins pour emmener avec moi quelques ouvriers. Vous verrez dans mon journal que j'ai fait pour cela des démarches auprès du Roi, mais sans effet. Lorsque j'ai vu les injustices qu'on nous faisait et que le dérangement du commerce m'obligeait à retourner, j'ai été quelque temps d'avis de vous dédommager en emmenant un certain nombre de familles d'ouvriers volontaires³, ce qui m'était facile, mais j'ai craint de nuire par là aux missionnaires et d'être désapprouvé par vous. Sans cette juste crainte, j'eus conduit à l'Isle de France une colonie cochinchinoise dont les travaux, l'industrie et les services vous eussent par la suite dédommagé bien amplement des frais que l'injustice des Cochinchinois et le dérangement du commerce ne m'ont pas permis de remplacer. Au reste, Messieurs, je crois que vous ne devez pas calculer avec rigueur les frais du vaisseau *le Machault* qui a servi à notre tentative, il n'a pas plus dépensé en nous portant à la Cochinchine, qu'il n'eut fait en restant dans l'Inde où il était à charge et inutile faute de cargaison. Vous savez que je ne l'ai demandé à M. Dupleix que sur ce qu'il avait déclaré ne savoir qu'en faire, et n'avoir pas de chargement à lui donner.

Je ne dois pas vous cacher le malheur que nous avons eu de perdre beaucoup de monde pendant notre hivernage. Il nous est mort à Tourane environ vingt-cinq ou trente hommes, dont quelques-uns à la vérité étaient malades avant d'arriver. On a attribué ces maladies qui étaient des fièvres violentes à l'intempérie de l'air. Je ne doute point que les pluies continuelles que nous avons essuyées n'aient beaucoup contribué à rendre l'air malsain. Mais je crois aussi qu'il y a eu beaucoup de faute de la part des équipages qui malgré toutes les défenses et les précautions qu'on a pu prendre ont mangé sans règle toutes sortes de mauvais fruits, ont bu avec excès du vin du pays qui est une raque très pernicieuse, et ont donné dans toutes sortes de débauches dont ils trouvaient là plus

² Dans son journal, Poivre note le 24 janvier 1750 : « j'ai acheté deux petits moulins extrêmement commodes pour épailer le nély ou riz en paille » transcription H. Cordier.

³ *Volontaire* est ajouté après coup d'une autre écriture.

d'occasions qu'ailleurs. Pour comble de malheur le chirurgien s'est trouvé peu capable, dépourvu de drogues ou de médecines. Il s'est obstiné à traiter ces maladies par les saignées contre l'avis de tous ceux qui avaient quelque expérience dans le pays, et je ne doute point qu'il n'en ait tué plus que la maladie. Faïfo et Tourane n'ont jamais passé pour des lieux malsains, il n'y avait point de maladies parmi les gens de l'endroit, et ceux des nôtres qui ont été sages se sont toujours bien portés. Quatre ou cinq officiers sont arrivés dans le pays malades, et s'y sont parfaitement rétablis. Vous verrez, Messieurs, par la dépense de l'hôpital que nous n'avons rien négligé pour donner aux malades toute sorte de secours. Ils ont toujours eu ainsi que tout l'équipage de la viande fraîche en abondance : mais cela n'a pas empêché que nous n'ayons perdu dans notre retour plusieurs matelots qui sont morts de scorbut sans qu'on ait pu les aider d'aucun remède car il n'y en avait pas. Je pense que ces pauvres gens qui étaient dans l'Inde depuis très longtemps surtout ceux que M. Dupleix a fait embarquer à Pondichéry étaient déjà usés par une trop longue navigation dont ils n'ont pu supporter plus loin la fatigue après les excès et les débauches de la Cochinchine. Par malheur le biscuit s'est trouvé entièrement gâté et corrompu, la viande brûlée et calcinée par le sel. A tant de maux aucun secours, est-il surprenant que nous ayons perdu tant de monde ?

Au reste il n'y a eu personne parmi l'état-major qui ait été attaqué de ces maladies, ni aucun de ceux qui étaient destinés pour rester avec moi, y compris même les domestiques et les ouvriers. Pour moi je me suis toujours bien porté quoique j'aie été dans le cas de travailler peut-être plus qu'un autre. Heureusement pour moi et pour les affaires M. Laurens n'a point succombé au travail. Je me fusse trouvé bien embarrassé si la maladie avait eu prise sur lui, car tandis que je travaillais à la cour, il était seul à Faïfo, et n'avait personne pour l'aider, chargé seul de tout le détail du vaisseau, de l'hôpital, et de la loge dans un pays dont il n'avait aucune connaissance et sans avoir personne sur qui pouvoir se reposer des plus petits soins. Il a suffi à tout, a contenté tout le monde en ménageant vos intérêts avec la dernière économie, et prévenant toutes les ruses, tant des compradors que des marchands auxquels il avait à faire. Il s'est à juste titre acquis dans le pays, la réputation d'un négociant habile. Quoique ses services ainsi que les miens n'aient pas eu le succès qu'ils devaient avoir, j'espère, Messieurs, que vous aurez égard à sa bonne volonté et à son zèle pour vos intérêts. Vous avez peu de serviteurs qui vous soient plus attachés que lui et qui méritent mieux votre confiance pour le maniement des affaires de commerce. Si vous trouvez dans nos livres et dans nos écritures de l'ordre et de la netteté, c'est l'ouvrage dudit Laurens.

Le Sr Droiët est un fort honnête garçon qui est plein de bonne volonté, il nous eut aidé s'il avait été en état. Les deux enfants de langue ne manquent pas aussi de bonne volonté. Le Sr Gratian a été utile et s'est toujours prêté au travail de bonne grâce. Il y a lieu d'espérer qu'il se rendra capable de vous servir un jour utilement : les espérances que peut donner son confrère sont plus éloignées, et il y a beaucoup plus à façonner chez lui.

Le Sr Lieutaud est sage, il aime son métier et s'y applique. J'avais pris en passant à Pondichéry un écrivain qui nous a été d'une grande utilité, c'est un métis de l'Inde nommé Gravier qui avait déjà servi dans les comptoirs de Masulipatan, d'Yanaon, et dans les voyages de Manille. Je lui ai donné cinquante livres par mois et la table à l'office. Sans son aide nous eussions eu de la peine à suffire au travail. Il est sage et capable, j'espère, Messieurs que vous approuverez cette dépense.

Je ne peux que me louer de tous MM. Les officiers du vaisseau, surtout M. le Capitaine qui s'est toujours porté avec empressement à me seconder en tout ce qui a dépendu de lui.

La reconnaissance m'oblige à comprendre ici dans la liste de ceux qui en m'aidant ont travaillé pour vos intérêts, Messieurs les missionnaires français des Missions Etrangères de Paris. Ces dignes ecclésiastiques reconnaissants des bienfaits que leur maison reçoit annuellement de la Compagnie m'ont aidé de tous leurs cœurs. Ils m'ont procuré le secours de leurs chrétiens et de leurs amis. Dans les commencements voyant les choses favorablement disposées, ils en ont ressenti toute la joie dont pouvaient être susceptibles des cœurs vraiment français, mais ils ne se sont donnés aucun mouvement dans la crainte de faire retomber sur nous la puissante animosité des jésuites portugais, leurs ennemis, lesquels auraient sûrement agi contre nous par le seul motif de nuire à nos missionnaires si ceux-ci avaient paru prendre part à nos intérêts. Lorsque les affaires ont changé de face, et que les intrigues du Père médecin secondé par l'avarice des mandarins, ont commencé à l'emporter sur la protection du Roi, alors nos bons missionnaires n'ont rien oublié pour empêcher

l'effet des injustices qui me menaçaient. Ils m'ont donné toute sorte de bons avis, et se sont intéressés dans mon affaire aussi vivement que si elle avait été la leur. Quoique nous n'ayons pu parer tous les coups, je ne leur en ai pas moins d'obligation. Ils ont fait ce qu'ils ont pu, mais parmi tous ces mandarins ignorant de tout ce qui n'est pas l'iniquité, et contre les intrigues d'un homme qui réunit toute la malice européenne à celle du pays qu'il habite et dont il a épousé les mœurs, qu'est-ce que pouvait la vertu simple, sans ruse, sans intrigue, dénuée de tout secours humain, et sans autre appui qu'elle-même ?

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous parler de ce qui me paraît convenable, tant pour la continuation du commerce à la Cochinchine, que sur ma seconde opération qui est d'une plus grande conséquence, et qu'il ne m'a pas été possible d'exécuter dans ce dernier voyage.

M. David ne juge pas à propos de rien décider sur ce qui regarde le voyage de Cochinchine. Il aime mieux différer quelque temps pour savoir le jugement que vous en porterez, parce que l'on vous a envoyé tant de Pondichéry que de la Chine des mémoires contre cette entreprise, lesquels vous mettront plus au fait de tout ce qui regarde ce pays-là. Je remets à M. David l'original de la chappe du Roi dont vous trouverez la traduction dans mon journal, elle sera toujours prête à servir quand vous le jugerez à propos. Je pense qu'en profitant de cette chappe pour envoyer à la Cochinchine un vaisseau de l'Inde qui pourrait avoir de la toutenague, on ferait dans ce pays-là un commerce avantageux, d'autant plus qu'il y a toute apparence que le dérangement où nous avons trouvé le commerce ne saurait subsister longtemps.

Quant à ce qui regarde ma seconde opération, soyez persuadés, Messieurs, que je n'oublierai rien pour l'exécuter. J'en connais aujourd'hui la conséquence tout aussi bien que lorsque j'eus l'honneur de vous la proposer pour la première fois, et je vous promets encore que, soit par la voie de Macao, soit par celle de Pondichéry, je me rendrai à Manille pour y exécuter vos ordres. Quoique le premier essai que je viens de faire n'ait pas réussi aussi pleinement que je l'espérais, je n'en augure pas moins bien pour mon second projet. Il est d'une nature toute différente, et le succès dépendra plus de moi. Ce dernier voyage m'a fatigué un peu sans me décourager, mais je me prêterai au second avec d'autant plus d'ardeur que c'est le seul moyen qui me reste pour vous dédommager et me consoler des chagrins que j'ai eus à la Cochinchine. Je compte exécuter ce second projet sans vous mettre dans le cas de faire aucune dépense.

M. David a fait mettre sur le vaisseau *le Dragon* les articles de nos marchandises qui ont paru propres pour France. Vous verrez par nos livres ce qui est resté ici.

Je finis, Messieurs, en vous priant de me pardonner les fautes que je peux avoir faites dans l'exécution de l'entreprise dont vous m'aviez chargé. Si le succès n'a pas répondu à vos souhaits, j'ai été trompé le premier. J'ai travaillé avec autant de zèle et d'ardeur que si j'avais parfaitement réussi, et je vous prie de me regarder comme un de vos serviteurs les plus attachés. Je me suis consacré à votre service autant par goût que par devoir, et je puis vous assurer que je serai toute ma vie, avec le plus profond respect,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Poivre

A l'Isle de France le 10 avril 1750

Je prie en particulier chacun de Messieurs les Syndics et Directeurs de m'excuser si je ne leur écris pas par le vaisseau *le Dragon*. J'arrive aujourd'hui le dix avril à l'Isle de France et le vaisseau part demain.

* * *